

Aumetz ■ Nécrologie
M^{me} Monique
Danzi



M^{me} Monique Danzi est décédée ce lundi 1^{er} janvier, à 90 ans. Née Pepin le 7 novembre 1933 à Aumetz, la défunte y avait épousé M. Louis Danzi le 23 février 1962, décédé le 26 novembre 2020. De cette union sont nés trois enfants, Jean-Louis, Philippe et Bernadette, qui lui ont donné sept petits-enfants. Nos condoléances à la famille.

► Messes
Aumetz

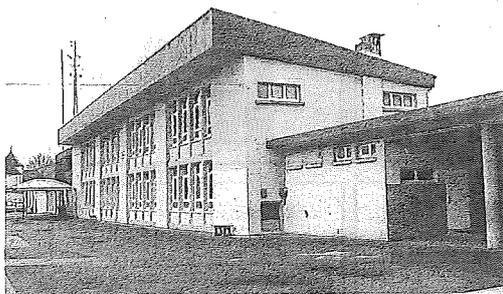
Dimanche 7 janvier. À 10h.30.
Église Saint-Gorgon.

Rédange

Samedi 6 janvier. À 18h. Église
Saint-Brice.

Boulangé

« Toi et moi » : un beau projet
à l'horizon à l'école élémentaire



Un projet impliquant une intervenante extérieure est en ligne de mire pour l'école élémentaire Victor-Hugo de Boulangé.

L'école élémentaire Victor-Hugo de Boulangé porte l'initiative d'un projet fédérateur, sous l'initiative d'Audrey Fiorini, enseignante, une fusion entre musique et expression corporelle.

Les objectifs: affirmer sa sensibilité et exprimer ses émotions

Ce projet intitulé « Toi et moi » implique une intervenante extérieure possédant des compétences psychosociales pour aider les élèves à affirmer leur personnalité et leur sensibilité à travers la création, à exprimer leurs émotions dans le cadre de la production artistique et à se développer. Ce projet a reçu l'approbation de la commission de validation, augmentant ainsi

Boulangé

Futur complexe sportif: tous les lots ont été attribués pour plus de 4 M€

L'année 2023 se termine sur les chapeaux de roues pour les élus de Boulangé, réunis en séance de conseil, qui ont pris certaines décisions importantes, notamment pour ce qui est du Sivom, mais pas que...

Après une minute de silence en mémoire de Céline Dal Brollo, décédée le 27 décembre à Thionville, les élus de Boulangé ont accepté les travaux d'un dépôt de matériel et de préparation du terrain à la société « Jamart » (Gandrange), seule à avoir répondu à l'offre, pour un montant de 82 551 € HT. 9 600 € HT, tel est le montant des travaux de terrassement pour la pose d'un bâtiment modulaire, rue du Lavoir, par la société « Ch'ti Modulaire ».

► Retour sur les ZAEnR

Roland Ricci, adjoint, a donné le bilan de la concertation publique relative aux zones d'accélération destinées à l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables (ZAEnR) et de leurs ouvrages connexes. « Plusieurs bâtiments ont une emprise au sol supérieure à 500 m², soumis à



L'espace Riom sera également soumis à de nouvelles règles avec le photovoltaïque à compter de 2028, à Boulangé.

obligation de couverture d'une partie de la toiture à compter de 2028 : cela concerne notamment les bâtiments agricoles, les entreprises, l'école maternelle et élémentaire, l'espace Riom, la bibliothèque, le centre socioculturel, les services municipaux ». D'autre part, lors de cette concertation, les interrogations soulevées seront remontées vers la CCPHVA. Les élus ont adopté une moda-

lité de publicité des actes de la commune par publication électronique et ce à partir du 1^{er} janvier 2024.

► Sivom : canton de Fontoy

Actuellement représenté par Denis Schitz, président, ce Sivom compétent en matière d'assainissement regroupe huit communes, réparties en deux communautés d'agglomérations : Portes de France - Thion-

ville, avec Angevillers, Fontoy, Havange, Lommerange, Tressange et Rochonvillers; et le Val d'Alzette, avec Aumetz et Boulangé. Les élus se sont attachés à soulever plusieurs situations et ont suivi l'avis du sous-préfet qui préconisait une dissolution au 1^{er} janvier 2025. L'arrêté, lui, sera au 31 mars 2024. Les élus sollicitent le président du Sivom du canton de Fontoy afin qu'il initie les travaux visant à la répartition de l'actif et du passif du syndicat entre les membres, dans le cadre des modalités ainsi que des conséquences techniques et financières de la dissolution pour chacune des communes membres.

► Nouveau complexe sportif: les lots attribués

Pour ce projet, il manquait dernièrement le lot 8 (plâtrerie), mais désormais, tous les lots ont été attribués (14 au total) et s'élevaient à 4 162 459, 60 €. Des subventions seront allouées. Parmi ceux les plus coûteux, on trouve la structure en bois, d'un montant de 880 000 € HT; les VRD, pour 514 826 €; et le gros œuvre et le bardage, respectivement pour 676 685 € et 616 000 € HT.

Aumetz

Histoire: en 1780, la commune était le village le plus peuplé du secteur

La présence de lieux habités sur le territoire d'Aumetz à l'époque néolithique n'est pas prouvée, mais la découverte d'outils et d'armes en silex de cette époque laisse supposer qu'il y avait déjà des habitants.

Avant l'arrivée des Romains, le secteur d'Aumetz est occupé par des populations gauloises. Ce n'est qu'à partir de la conquête romaine que des traces de vie apparaissent. Le village était situé au carrefour de deux voies romaines importantes, des vestiges de constructions ont été découverts lors de travaux de terrassement, dont un four. Un buste représentant probablement la déesse de l'agriculture Cérès a été aussi découvert. Cette relique a été encastrée dans le mur du baptistère de la nouvelle église lors de sa construction et est toujours visible.

Invasions et épidémies

Durant une longue période, Aumetz est victime d'invasions; les Vandales, les Huns et autres peuplades barbares commentent des pillages et des massacres. L'époque féodale est moins agitée, mais le village est ballotté entre plusieurs seigneurs et maîtres, incorporé au duché de Lorraine, comté de



Aumetz a bien changé au cours des siècles de son existence.

Bar et seigneurie de Bassompierre; il est annexé ensuite par la baronnie d'Elz - Ottange, avant de revenir en Lorraine et de faire partie de la France en 1766. Ces changements sont défavorables, les rivalités entre les différents seigneurs freinent le développement; heureusement, la présence de fer dans la forêt voisine génère une activité importante, les mineurs et les voituriers sont nombreux.

Cette période troublée est également marquée par des épidémies, la peste et le choléra déciment la population. La lèpre, autre fléau, se répand; la création d'une maladrerie est décidée, une rue à ce nom rap-

pelle la présence lointaine de cet établissement.

Une population bilingue

La population d'Aumetz est bilingue au début du Moyen Âge, la langue germanique est la plus courante, mais au cours des années, la langue romane, puis le français, prennent de plus en plus d'importance, contrairement à d'autres villages voisins. Durant la Révolution, les habitants participent à la rédaction de cahiers de doléances et à l'élection de députés au Tiers État. En 1780, Aumetz est le village le plus peuplé du secteur, il devient chef-lieu de canton jusqu'en 1801.